

Se préparer à l'audit de surveillance QUALIOPi

Objectifs :

- Identifier et mettre en œuvre les actions de mise en conformité nécessaire pour l'audit de surveillance QUALIOPi
- Se préparer aux différences entre l'audit initial et l'audit de surveillance

Public ciblé : Dirigeants d'organisme de formation, personnel administratif et pédagogique, référent qualité

Prérequis : Aucun

Programme :

3,5 heures en collectif :

- Rappels sur le référentiel QUALIOPi (et ses éventuelles évolutions à date)
- Analyse et compréhension des exigences critiques (prestation d'actions de formation) :
 - Gestion des non-conformités et de l'amélioration
 - Gestion de la sous-traitance
 - Exploitation de la veille
- Identification des actions de mise en conformité à réaliser en interne
- Rappel sur l'audit de surveillance (discours, méthode, organisation...)

3,5 heures en individuel :

- Analyse et compréhension des exigences applicables à l'organisme
- Identification des actions de mise en conformité à réaliser en interne

3,5 heures en individuel :

- Suivi des actions mises en place
- Apports de compléments en fonction des besoins et questions

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Formation dispensée par Helene Thisse, formatrice disposant de l'expérience et des compétences nécessaires à cette formation. Consultante et formatrice en démarche qualité depuis 2014, fondatrice du cabinet HELIS CONSEIL, auditrice QUALIOPi pour l'AFNOR
- Formation en salle sur le site du client (ou en distanciel à la demande du client)

Méthode pédagogique :

- Apport de connaissances théoriques
- Etude de documents internes
- Quiz

Modalité de contrôle des connaissances : Quizz individuel de fin de formation

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur

Programme de formation

Nature de l'action (article L.6313-1 du code du travail) : Action de développement des compétences

Durée : 7 heures

A l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera délivré au stagiaire.